

# DES DÉCHETS RADIOACTIFS PRÈS DE CHEZ VOUS !

Par Caroline Valsson  
Illustration S&I

Paris est, selon *Sortir du Nucléaire*, encerclé de lieux de stockage de déchets radioactifs plus ou moins sécurisés. Tout près du 13<sup>e</sup>, en pleine agglomération, 1,8 tonne de déchets a été évacuée récemment à Villejuif. Mais à Arcueil, Chilly-Mazarin ou Saint-Maur-des-Fossés, de l'uranium subsiste encore.

Fin 2010, le réseau *Sortir du Nucléaire* publiait une carte édifiante sur les sites et installations nucléaires français. La fameuse usine de La Hague (Manche), qui traite une partie du combustible utilisé dans les réacteurs du pays et d'Europe, n'est pas le seul lieu en France où sont stockés les déchets radioactifs ou nucléaires. L'Île-de-France et ses dix millions d'habitants ne sont pas épargnés. Aubervilliers, Romainville, Arcueil, Villejuif... toutes ces villes, aux portes de Paris, hébergent ou ont hébergé des lieux de stockage et d'entreposage de déchets radioactifs.

## DE L'URANIUM PRÈS DE L'ÉCOLE

À Villejuif (Val-de-Marne), à quelques kilomètres du 13<sup>e</sup>, il a fallu qu'une association se mobilise pour faire évacuer de l'uranium appauvri, conservé en ville à une centaine de mètres d'une école.

Cette affaire débute en 2004. De la radioactivité est alors détectée dans un camion provenant de la fonderie Budin d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis). Hervé Budin, propriétaire de la fonderie, affirme ignorer le caractère radioactif du chargement. Les déchets proviennent à l'origine de l'entreprise de recyclage de métaux Debus de Villejuif.

L'enquête menée par une association de riverains révèle qu'un accord oral a été passé

entre l'ancien propriétaire de la fonderie et père d'Hervé Budin, et un responsable de l'entreprise Debus pour traiter des déchets à teneur radioactive. Accord dont le propriétaire de la fonderie n'aurait pas eu connaissance. L'entreprise Debus, autorisée à détenir de l'uranium industriel, envoyait à Aubervilliers ses têtes de théatron, utilisées par les hôpitaux en radiothérapie. La fonderie devait séparer le plomb de l'uranium appauvri avant de retourner ces têtes à Villejuif. L'entreprise Debus en assurait l'entreposage avant que l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA) ne les convoie à l'immense centre de stockage de Cadarache, dans les Bouches-du-Rhône.

Assurant ignorer les termes de cet accord, Hervé Budin aurait utilisé une procédure de séparation inadéquate contaminant son four et ses sols. La Commission de recherche et d'information indépendante sur la radioactivité (CRIIRAD) s'est saisie de l'affaire et a demandé des comptes. Hervé Budin s'est retourné contre l'entreprise de Villejuif : une procédure judiciaire est en cours. L'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) est intervenu pour décontaminer la fonderie. Il a été interdit à l'entreprise Debus de faire entrer ou sortir des matières radioactives de ses entrepôts de Villejuif jusqu'à ce que son responsable puisse apporter la preuve d'une gestion correcte des déchets. Les stocks de têtes d'uranium y sont restés immobilisés.

## UNE MOBILISATION EFFICACE

Informés de cette affaire « radioactive » par la presse, des habitants de Villejuif ont décidé en 2004 de créer l'association *Agir à Villejuif* afin de s'intéresser aux activités de l'entreprise Debus située au cœur de la ville et à proximité d'une école primaire. « Nous sommes allés dans l'entreprise Debus avec un compteur Geiger afin de mesurer le niveau de radioactivité, se souvient Hervé Corne, secrétaire de l'association. Nous n'avons détecté aucune dose inhabituelle donc il n'y avait aucune crainte à avoir. Mais M. Debus nous a précisé vouloir arrêter son activité prochainement. Nous avons alors voulu éviter que de l'uranium reste dans un local inoccupé avec des risques de squat ou d'incendie. Nous avons également appris plus tard que des seaux de poussières d'uranium étaient présents dans l'entreprise. »





**RÉSIDUS DE L'EXPLOITATION MINIÈRE DE L'URANIUM**

De grandes quantités de résidus radioactifs issus de l'exploitation minière de l'uranium sont abandonnées sur plus de 200 sites, tous fermés. L'uranium est aujourd'hui importé à 100%.



**STOCKAGES ET ENTREPOSAGES DE DÉCHETS RADIOACTIFS**

Les déchets les plus radioactifs sont dangereux pendant des centaines de milliers d'années. Aucun stockage ne peut empêcher de considérables fuites de radioactivité dans l'environnement.



**ACTIVITÉS MILITAIRES LIÉES À L'ARMEMENT ATOMIQUE**

Le nucléaire civil et le nucléaire militaire sont étroitement liés : tant qu'il y aura des centrales, il y aura des bombes. La France possède environ 350 têtes nucléaires.



**CENTRE DE COMMANDEMENT DE LA FORCE NUCLÉAIRE**



**INSTALLATIONS DE RECHERCHE NUCLÉAIRE**

Réacteurs expérimentaux, accélérateurs de particules, laboratoires... qui génèrent des rejets et des déchets radioactifs.

Agir à Villejuif se demande comment doivent se comporter les riverains en cas d'incendie. « Nous avons sollicité les instances concernées mais, encore aujourd'hui, nous ne savons toujours pas si les habitants doivent se confiner chez eux ou évacuer » conclut, désabusé, Hervé Come. Cette question n'est heureusement plus d'actualité. Depuis 2004, Agir à Villejuif a mené de nombreuses actions, interpellant le préfet, le ministre de l'Industrie et Jean-Louis Borloo, alors ministre de l'Écologie. Courant 2010, l'association et ses nombreux soutiens,

dont la municipalité de Villejuif, sont parvenus à faire enlever la 1,8 tonne de têtes de théatron et les 130 kg de poussières d'uranium.

Qu'en est-il pour les autres lieux de stockage ? À Arcueil (Val-de-Marne), la recherche utilise de l'uranium. À Chilly-Mazarin (Essonne) sous l'A87, sont stockés des déchets radioactifs surveillés par l'ANDRA. Sortir du nucléaire dénonce aussi des contaminations à Bondoufle (Essonne) et Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne).

**DÉCHETS : UN ÉTAT DES STOCKS**

Outre l'industrie électronucléaire (60%), la Défense nationale, les universités, les hôpitaux, les laboratoires de recherche et l'industrie produisent 40% de déchets qu'il faut traiter et/ou entreposer. Fin 2007, la France totalisait 1 150 969 mètres cubes de stocks de déchets radioactifs. Une infime partie, mais la plus radioactive, reste ainsi stockée temporairement dans l'attente d'une meilleure solution.